

# Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mai 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 29 juillet 2021

---

L'emploi salarié a diminué de 257 500 (-1,6 %) en mai, et une grande partie de la baisse s'est concentrée dans les secteurs de services en Ontario. La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté, puisque les pertes d'emploi se sont concentrées dans les secteurs où la rémunération est faible.

En mai, les mesures de santé publique liées à la troisième vague de la COVID-19 sont demeurées en vigueur ou ont été resserrées davantage dans plusieurs régions du pays. En Ontario, le décret ordonnant de rester chez soi adopté le 8 avril est demeuré en vigueur et touchait de nombreux commerces non essentiels. L'apprentissage à distance, qui a commencé après la semaine de relâche du printemps tenue en avril, s'est aussi poursuivi dans toute la province.

Au début de mai, l'Alberta et le Manitoba ont instauré de nouvelles mesures, y compris la fermeture des établissements de services de soins personnels, des installations récréatives et des services de restauration sur place, ainsi que des limites de capacité pour les commerces de détail et une transition vers l'apprentissage à distance pour l'ensemble ou une grande partie des régions de ces provinces.

En Nouvelle-Écosse, où un confinement a été imposé à l'échelle de la province à partir du 28 avril, les restrictions frontalières de la province ont été resserrées le 10 mai. En revanche, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont assoupli les restrictions dans certaines régions à la fin d'avril et au début de mai.

## L'emploi salarié recule en mai

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a diminué de 257 500 (-1,6 %) en mai. Les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) — qui permet de broser un tableau du nombre total de personnes en emploi pendant la semaine de référence de l'EPA, soit du 9 au 15 mai — montrent que l'emploi a diminué de 68 000 (-0,4 %).

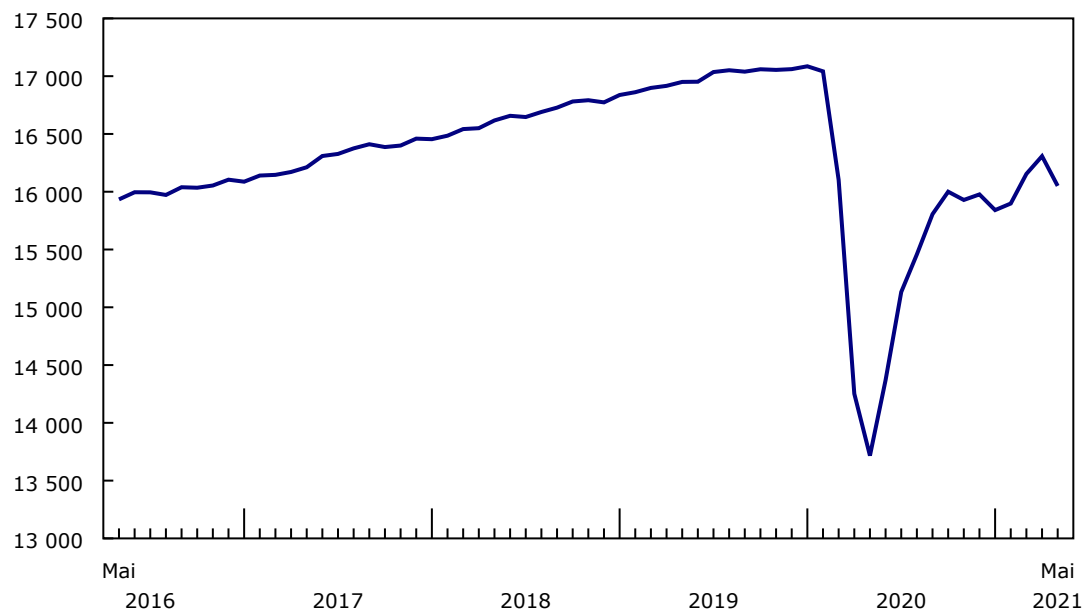
L'emploi salarié a reculé dans huit provinces en mai. L'Ontario (-174 000; -2,8 %) a été à l'origine des deux tiers de la baisse, suivi de l'Alberta (-30 100; -1,6 %) et du Québec (-19 900; -0,5 %). Parallèlement, l'emploi salarié a augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador (+5 000; +2,4 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (+2 700; +3,8 %).

À l'échelle nationale, l'emploi salarié était en baisse de 991 500 (-5,8 %) en mai 2021 par rapport à février 2020.



## Graphique 1 L'emploi salarié recule en mai

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

### La baisse enregistrée en mai est principalement attribuable aux services d'hébergement et de restauration et au commerce de détail

L'emploi salarié a diminué dans la plupart des secteurs de services en mai (-239 400; -1,8 %). Les baisses les plus prononcées ont été enregistrées dans le commerce de détail (-76 100; -3,9 %) et les services d'hébergement et de restauration (-74 700; -7,8 %), qui ont été durement touchés par le resserrement des mesures de santé publique.

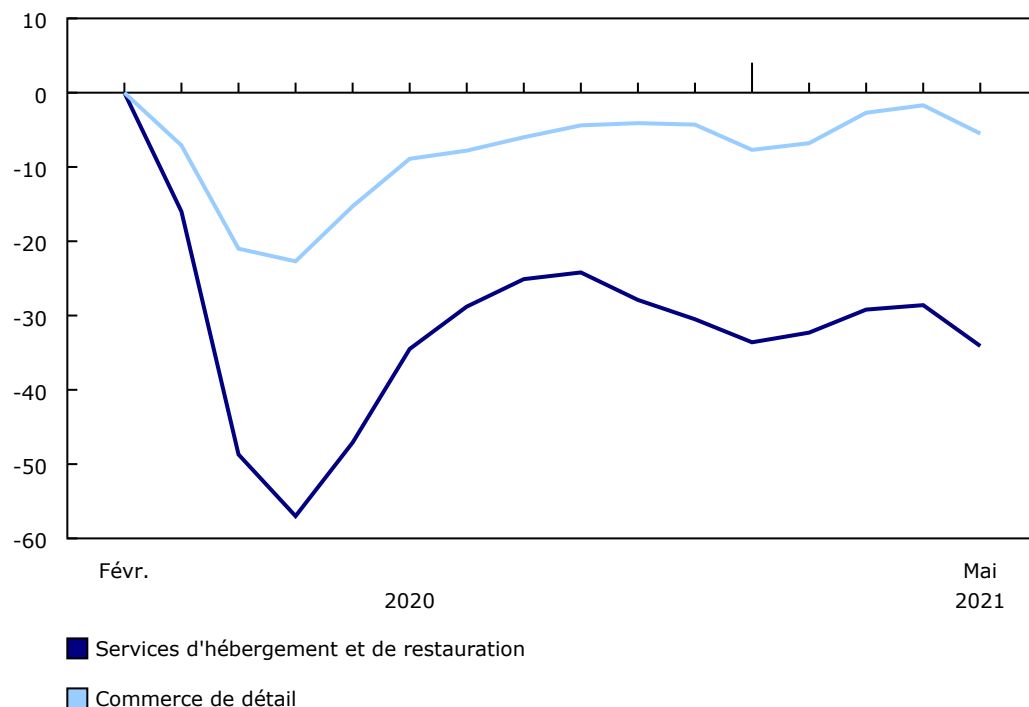
Les baisses les plus marquées de l'emploi salarié dans le commerce de détail ont été enregistrées dans les magasins de vêtements et dans les magasins d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique. Cela correspond globalement aux ventes du détail, qui ont diminué de 2,1 % en mai, sous l'effet d'une baisse de 11,6 % observée dans les magasins de vêtements. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le commerce de détail s'est établie à 641 \$ en mai, en hausse de 2,5 % par rapport à février 2020.

La majeure partie de la baisse mensuelle enregistrée dans les services d'hébergement et de restauration est survenue dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint, où l'emploi salarié a reculé de près du tiers par rapport au niveau observé en février 2020 avant la pandémie. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services d'hébergement et de restauration s'est établie à 457 \$ en mai, en hausse de 6,7 % par rapport à février 2020.

En mai, l'emploi salarié était en baisse du tiers (-34,1 %) par rapport au niveau observé avant la COVID-19 dans les services d'hébergement et de restauration, tandis qu'il était en baisse de 5,5 % dans le commerce de détail.

**Graphique 2****L'emploi salarié est en deçà des niveaux observés avant la COVID-19 dans les services d'hébergement et de restauration et dans le commerce de détail**

variation de l'emploi salarié (%) par rapport à février 2020



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

**La rémunération hebdomadaire moyenne augmente en mai étant donné que les pertes d'emploi sont concentrées dans les secteurs où la rémunération est faible**

En mai, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,9 % par rapport à avril pour atteindre 1 138 \$, en raison en partie de la concentration des pertes d'emploi dans les secteurs où la rémunération est faible. Les reculs de l'emploi les plus importants en mai ont été enregistrés dans les deux secteurs où la rémunération hebdomadaire moyenne est la plus faible : le commerce de détail (641 \$ par semaine) et les services d'hébergement et de restauration (457 \$ par semaine).

La rémunération hebdomadaire moyenne était en hausse de 8,9 % en mai par rapport à février 2020. Cette augmentation reflète divers facteurs, y compris les changements survenus dans la composition de l'emploi par type d'employé (rémunérés à l'heure ou à salaire fixe). Par exemple, dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs, la rémunération hebdomadaire moyenne de tous les employés en mai était en hausse de 33,5 % par rapport à février 2020. Cette hausse a été attribuable en partie au changement significatif survenu dans la part relative d'employés rémunérés à l'heure et d'employés à salaire fixe dans le secteur. En mai, les employés rémunérés à l'heure — qui ont gagné en moyenne 498 \$ par semaine, comparativement à 1 285 \$ pour les employés à salaire fixe — représentaient les deux tiers (67,2 %) de l'emploi salarié dans le secteur, ce qui représente une baisse par rapport à un peu plus des trois quarts (76,8 %) en février 2020.

Lorsqu'on examine séparément les employés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, on constate que la rémunération hebdomadaire moyenne des employés rémunérés à l'heure dans les arts, les spectacles et les loisirs a augmenté de 8,7 % de février 2020 à mai 2021, tandis que celle des employés à salaire fixe a progressé de 4,7 %. Dans chacun de ces groupes d'employés, la variation de la rémunération hebdomadaire moyenne est influencée par des facteurs comme la part de l'emploi selon la profession, l'ancienneté et le niveau de scolarité.

## **Le nombre moyen d'heures travaillées est inchangé en mai**

Le nombre moyen d'heures travaillées était inchangé en mai. Les employés rémunérés à l'heure ont travaillé en moyenne 31,6 heures par semaine, tandis que les employés à salaire fixe ont travaillé en moyenne 37,2 heures par semaine.

### **Le secteur des services d'hébergement et de restauration affiche le plus haut taux de postes vacants parmi tous les secteurs en mai**

En mai 2021, les employeurs canadiens recrutaient activement pour doter environ 671 100 postes dans un contexte de resserrement des mesures de santé publique. Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 4,2 % en mai. Depuis octobre 2020, le taux de postes vacants a varié de 3,0 % en décembre 2020 à 4,3 % en avril 2021 (les données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires sont non désaisonnalisées).

Le Québec (5,1 %), la Colombie-Britannique (5,0 %) et le Nouveau-Brunswick (4,9 %) ont affiché les plus hauts taux de postes vacants parmi les provinces en mai. Le taux de postes vacants le plus faible a été observé à Terre-Neuve-et-Labrador (2,8 %).

Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (107 300) a enregistré le plus grand nombre de postes vacants pour un septième mois consécutif en mai, et il a été à l'origine de près du sixième de l'ensemble des postes vacants au Canada. Les services d'hébergement et de restauration (78 000) et le commerce de détail (73 800) ont enregistré les deuxième et troisième nombres de postes vacants en importance.

Parmi les secteurs, celui des services d'hébergement et de restauration (7,8 %) a affiché le plus haut taux de postes vacants en mai. Parallèlement à l'embauche saisonnière, le taux de postes vacants dans ce secteur pourrait également refléter les difficultés en matière de recrutement au moment où les entreprises cherchaient à se préparer en vue d'un éventuel assouplissement des restrictions liées à la pandémie. Les estimations de juin de l'EPA laissent croire que la demande de main-d'œuvre a augmenté dans le secteur, l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration ayant progressé de 11,8 % de mai à juin.

## **Regard vers l'avenir : L'incidence de l'assouplissement des mesures de santé publique**

À la suite de deux mois de resserrement des mesures de santé publique dans plusieurs régions du pays, ces mesures avaient été considérablement assouplies dans de nombreuses provinces et de nombreux territoires à la fin de juin. Les données de l'EERH de juin, qui seront diffusées le 26 août, fourniront des renseignements détaillés sur les secteurs et les sous-secteurs qui pourraient avoir bénéficié de l'assouplissement des mesures de santé publique au début de l'été.

## Objectifs liés au développement durable

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



### Note aux lecteurs

#### Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

### **Enquête sur les postes vacants et les salaires**

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête pendant la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

### **Tableaux de données en temps réel**

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 16 août.

### **Prochaine diffusion**

Les données de juin sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 26 août.

**Tableau 1**  
**Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées**

	Mai 2020	Avril 2021 <sup>r</sup>	Mai 2021 <sup>p</sup>	Avril à mai 2021	Mai 2020 à mai 2021	Avril à mai 2021	Mai 2020 à mai 2021
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>1 139,14</b>	<b>1 127,73</b>	<b>1 138,23</b>	<b>10,50</b>	<b>-0,91</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,1</b>
Forêt, exploitation et soutien	1 237,28	1 303,01	1 248,45	-54,56	11,17	-4,2	0,9
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 146,70	2 094,04	2 108,95	14,91	-37,75	0,7	-1,8
Services publics	1 913,35	1 911,80	1 890,44	-21,36	-22,91	-1,1	-1,2
Construction	1 312,65	1 411,54	1 371,39	-40,15	58,74	-2,8	4,5
Fabrication	1 133,28	1 168,39	1 176,94	8,55	43,66	0,7	3,9
Commerce de gros	1 269,49	1 325,63	1 375,96	50,33	106,47	3,8	8,4
Commerce de détail	671,63	637,84	641,48	3,64	-30,15	0,6	-4,5
Transport et entreposage	1 154,54	1 164,79	1 148,67	-16,12	-5,87	-1,4	-0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 449,81	1 549,26	1 606,52	57,26	156,71	3,7	10,8
Finance et assurances	1 503,32	1 462,05	1 508,10	46,05	4,78	3,1	0,3
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 116,54	1 191,14	1 199,54	8,40	83,00	0,7	7,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 484,76	1 532,29	1 540,70	8,41	55,94	0,5	3,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 684,83	1 503,79	1 549,55	45,76	-135,28	3,0	-8,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	902,23	960,58	969,57	8,99	67,34	0,9	7,5
Services d'enseignement	1 142,64	1 165,63	1 158,12	-7,51	15,48	-0,6	1,4
Soins de santé et assistance sociale	1 019,52	1 002,27	996,08	-6,19	-23,44	-0,6	-2,3
Arts, spectacles et loisirs	798,54	756,23	821,27	65,04	22,73	8,6	2,8
Services d'hébergement et de restauration	476,05	454,94	457,46	2,52	-18,59	0,6	-3,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	967,48	946,55	957,64	11,09	-9,84	1,2	-1,0
Administrations publiques	1 438,79	1 469,41	1 436,07	-33,34	-2,72	-2,3	-0,2
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 141,84	1 085,41	1 078,63	-6,78	-63,21	-0,6	-5,5
Île-du-Prince-Édouard	996,01	934,86	934,41	-0,45	-61,60	-0,0	-6,2
Nouvelle-Écosse	1 014,88	955,25	991,52	36,27	-23,36	3,8	-2,3
Nouveau-Brunswick	1 010,44	1 011,59	996,42	-15,17	-14,02	-1,5	-1,4
Québec	1 076,90	1 068,60	1 075,08	6,48	-1,82	0,6	-0,2
Ontario	1 170,84	1 166,85	1 183,09	16,24	12,25	1,4	1,0
Manitoba	1 039,36	1 020,51	1 037,78	17,27	-1,58	1,7	-0,2
Saskatchewan	1 149,91	1 109,68	1 113,13	3,45	-36,78	0,3	-3,2
Alberta	1 251,27	1 223,31	1 234,51	11,20	-16,76	0,9	-1,3
Colombie-Britannique	1 127,73	1 111,16	1 124,55	13,39	-3,18	1,2	-0,3
Yukon	1 270,29	1 254,09	1 273,01	18,92	2,72	1,5	0,2
Territoires du Nord-Ouest	1 576,39	1 479,41	1 517,47	38,06	-58,92	2,6	-3,7
Nunavut	1 469,87	1 413,98	1 491,26	77,28	21,39	5,5	1,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

**Note(s)** : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

**Tableau 2**  
**Nombre d'employés — Données désaisonnalisées**

	Mai 2020	Avril 2021 <sup>r</sup>	Mai 2021 <sup>p</sup>	Avril à mai 2021	Mai 2020 à mai 2021	Avril à mai 2021	Mai 2020 à mai 2021
	milliers			variation en milliers		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>13 716,3</b>	<b>16 307,8</b>	<b>16 050,3</b>	<b>-257,5</b>	<b>2 333,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>17,0</b>
Foresterie, exploitation et soutien	33,1	40,4	40,0	-0,4	6,9	-1,0	20,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	177,4	191,3	191,1	-0,2	13,8	-0,1	7,8
Services publics	120,8	122,9	122,7	-0,2	1,9	-0,2	1,5
Construction	841,4	1 069,2	1 050,7	-18,5	209,3	-1,7	24,9
Fabrication	1 312,0	1 498,6	1 492,6	-6,0	180,7	-0,4	13,8
Commerce de gros	710,4	786,6	783,5	-3,1	73,1	-0,4	10,3
Commerce de détail	1 550,0	1 972,0	1 895,9	-76,1	345,9	-3,9	22,3
Transport et entreposage	684,5	768,7	757,5	-11,2	73,0	-1,5	10,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	305,8	348,5	347,1	-1,4	41,3	-0,4	13,5
Finance et assurances	724,9	758,4	756,6	-1,8	31,7	-0,2	4,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	222,4	258,8	254,6	-4,2	32,2	-1,6	14,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	895,9	1 023,7	1 032,8	9,1	136,9	0,9	15,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	103,1	117,3	116,4	-1,0	13,2	-0,8	12,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	683,5	805,9	799,2	-6,7	115,7	-0,8	16,9
Services d'enseignement	1 170,2	1 312,7	1 289,8	-22,8	119,6	-1,7	10,2
Soins de santé et assistance sociale	1 813,1	2 147,3	2 140,8	-6,6	327,7	-0,3	18,1
Arts, spectacles et loisirs	134,4	206,7	177,2	-29,6	42,7	-14,3	31,8
Services d'hébergement et de restauration	577,1	958,4	883,7	-74,7	306,6	-7,8	53,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	372,0	487,5	468,3	-19,2	96,3	-3,9	25,9
Administrations publiques	1 063,1	1 157,3	1 167,1	9,8	104,0	0,8	9,8
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	177,0	210,1	215,0	5,0	38,0	2,4	21,5
Île-du-Prince-Édouard	57,6	70,3	73,0	2,7	15,3	3,8	26,6
Nouvelle-Écosse	349,5	419,6	408,2	-11,4	58,8	-2,7	16,8
Nouveau-Brunswick	278,1	331,2	328,2	-3,0	50,1	-0,9	18,0
Québec	3 090,4	3 703,2	3 683,3	-19,9	592,9	-0,5	19,2
Ontario	5 273,1	6 275,0	6 101,0	-174,0	827,9	-2,8	15,7
Manitoba	510,9	599,5	591,9	-7,6	80,9	-1,3	15,8
Saskatchewan	406,7	472,4	468,7	-3,6	62,0	-0,8	15,2
Alberta	1 611,9	1 891,1	1 861,0	-30,1	249,1	-1,6	15,5
Colombie-Britannique	1 902,7	2 266,3	2 252,3	-14,0	349,6	-0,6	18,4
Yukon	19,0	23,0	22,3	-0,7	3,4	-3,0	17,7
Territoires du Nord-Ouest	22,2	26,4	25,7	-0,7	3,5	-2,7	15,6
Nunavut	17,2	19,8	19,7	-0,2	2,5	-0,9	14,5

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).



**Tableau 3**  
**Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées<sup>1</sup>**

	Mai 2021 <sup>P</sup> Employés salariés <sup>2</sup>	Mai 2021 <sup>P</sup> Postes vacants	Mai 2021 <sup>P</sup> Taux de postes vacants
	milliers		%
<b>Ensemble des secteurs<sup>3</sup></b>	<b>15 403,4</b>	<b>671,1</b>	<b>4,2</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	224,9	15,9	6,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	184,1	8,7	4,5
Services publics	122,3	2,4 <sup>E</sup>	1,9 <sup>E</sup>
Construction	1 013,1	59,3	5,5
Fabrication	1 494,2	62,6	4,0
Commerce de gros	785,5	27,6	3,4
Commerce de détail	1 935,6	73,8	3,7
Transport et entreposage	756,5	33,5	4,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	347,4	13,0	3,6
Finance et assurances	755,5	18,6	2,4 <sup>E</sup>
Services immobiliers, de location et de location à bail	250,7	6,0	2,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 015,2	47,1	4,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	116,3	2,3	2,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	777,3	47,6	5,8
Services d'enseignement	1 419,9	17,1	1,2
Soins de santé et assistance sociale	2 131,0	107,3	4,8
Arts, spectacles et loisirs	192,1	13,0	6,3
Services d'hébergement et de restauration	922,7	78,0	7,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	486,6	26,2	5,1
Administrations publiques <sup>4</sup>	472,4	11,1	2,3
<b>Provinces et territoires</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	177,6	5,2	2,8
Île-du-Prince-Édouard	60,2	3,0	4,7
Nouvelle-Écosse	423,1	13,6	3,1
Nouveau-Brunswick	289,0	14,8	4,9
Québec	3 487,3	188,0	5,1
Ontario	5 928,9	227,9	3,7
Manitoba	559,5	21,9	3,8
Saskatchewan	447,3	14,0	3,0
Alberta	1 826,5	68,2	3,6
Colombie-Britannique	2 152,6	112,3	5,0
Yukon	16,9	0,9 <sup>E</sup>	4,9
Territoires du Nord-Ouest	20,2	F	F
Nunavut	14,6	0,7 <sup>E</sup>	4,9 <sup>E</sup>

<sup>P</sup> provisoire

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

<sup>F</sup> trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

**Tableaux disponibles :** [14-10-0201-01](#) à [14-10-0206-01](#) , [14-10-0208-01](#) à [14-10-0213-01](#) , [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).